

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03295

Numéro SIREN : 789 142 585

Nom ou dénomination : 123DARI

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 15215

15215.

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Certifié Sincère

24/04/2024



BILAN SIMPLIFIÉ

page 2

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	2 400		2 400	100,00	2 400	94,71
ACTIF IMMOBILISÉ	2 400		2 400	100,00	2 400	94,71
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances					48	1,89
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités					86	3,39
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT					134	5,29
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	2 400		2 400	100,00	2 534	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	41,67	1 000	39,46
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-25 058	N/S	-24 262	-957,46
Résultat de l'exercice	-1 402	-58,41	-796	-31,40
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	-25 461	N/S	-24 058	-949,40
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	148	6,17		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 067	127,79	6 462	255,01
Autres dettes	24 646	N/S	20 131	794,44
Produits constatés d'avance				
DETTES	27 861	N/S	26 592	N/S
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	2 400	100,00	2 534	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		1 169		796		373	46,86
Impôts, taxes et versements assimilés							
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des charges d'exploitation		1 169		796		373	46,86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-1 168		-796		-372	-46,72
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières		234				234	N/S
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		-1 402		-796		-606	-76,12
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							
Total des Produits							
Total des Charges		1 402		796		606	76,13
RÉSULTAT NET		-1 402 <i>Perte</i>		-796 <i>Perte</i>		-606	-76,12
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 400,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 402,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/04/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Nous n'avons toujours pas réalisé de chiffre d'affaires

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 400 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 400			2 400
TOTAL	2 400			2 400

3.2 - Etat des créances = 2 400 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 400		2 400
Actif circulant & charges d'avance			
TOTAL	2 400		2 400

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 27 861 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	148	148		
Dettes financières diverses	24 646		24 646	
Fournisseurs	3 067	3 067		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	27 861	3 214	24 646	

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

page 5

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1 402	-796	-12 414	-735	-3 464
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 402	-796	-12 414	-735	-3 464
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 402	-796	-12 414	-735	-3 464
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-14	-8	-124	-7	-35
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-14	-8	-124	-7	-35
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

123 DARI

SAS au capital de 1000 €

6 rue des bateliers

92110 CLICHY

R.C.S : 789142585

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/06/2022

Le 25/06/2022
à 20 heures,

Les associés de la société **123 DARI** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, , sur convocation de la présidence

Il est établi une feuille de présence, tous les associés sont présents.

Madame TOUZANI préside la séance en qualité d'associée-présidente

La Présidente constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par le Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021
- Quitus à la présidence
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, et affectation des résultats,

La Présidente donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions

La Présidente ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021~~4~~ lesquels font apparaître **une perte de 1402** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **une perte de 1402** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-25.058** Euros. Le résultat ressort en une perte à affecter de **26.461** euros.

L'assemblée décide d'affecter ce montant de -26.461 euros **de** la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -26.461 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide d'approuver l'absence de rémunération de la présidente.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance

La présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.